



Divorce et séparation de fait

Par **vdedier**, le **02/10/2016** à **15:39**

Bonjour,
mon (ex)épouse a fait sa demande de divorce, le 19/09/16. Le 27/08/16, je lui est signifié que je prendrai un avocat différent du sien car les termes qu'elle me propose pour le divorce ne me conviennent. Elle est entrée dans une colère terrible et m'a demandé de lui rendre les clés de sa maison. En effet le domicile conjugal est son bien propre. Ayant craint pour ma sécurité physique et psychologique, j'ai pris mes affaires et suis parti vivre chez mes parents à 20km de là. Depuis nous avons signé que nous étions séparés de fait. Pour respecter les modalités de ce type de séparation, nous avons rédigé une convention pour la garde des enfants et le montant de la pension alimentaire que je verse (250€). Par contre il est aussi stipulé dans les modalités de ce type de séparation que je puisse disposer d'un accès libre au logement conjugal (<http://www.pratique.fr/separation-fait.html>). Or madame refuse catégoriquement de me laisser un badge pour ouvrir le portail et un double des clés. Puis-je faire une demande de divorce de mon côté (en plus de la sienne) pour faute suite au non respect des modalités de la séparation de fait?

Merci par avance de vos réponses.

Bonne journée.

Par **Visiteur**, le **02/10/2016** à **18:00**

Bjr,
Vous pouvez demander le divorce, mais pour faute je ne pense pas...

Par **vdedier**, le **02/10/2016** à **20:36**

Bonjour, avec mon épouse, nous avons repris une vie commune depuis le 3/10/16. Or le 12/10/2016 au soir vers 21h, elle me demande a nouveau de partir de sa maison. Elle m informe de plus qu'elle va procède au changement des serrures de la maison. Ce qui une fois de plus me mets dans l impossibilité d accéder au domicile conjugal.

En plus de cela, elle m informe qu'elle refuse que je prenne les enfants ce jeudi soir. Alors que nos avons convenu du contraire et que nous l avons signé.

Que dois-je faire? Car quand je lui demande pourquoi, elle me répond que c est elle qui décide dt je fait ce quelle veux.

Je suis en panique car j ai peur qu'elle m empêche de voir les enfants comme nous l avons convenu et cosigné.

Bonne journée.